

2012

**ZOOM SUR LE PARTAGE
DE LA VALEUR AJOUTÉE
ET DES BÉNÉFICES**

DE 500 PME

2012

Comité de rédaction

- F. Aupic - Cabinet Corevise
 - P. Blin - Cabinet Sefac
 - P. Mendes - Cabinet ACA
 - Pierre Godet - Président d'ATH

 - Marie-Laure Parthenay
 - Isabelle Lucas
- } Secrétariat Général ATH

2012

ATH

- Parution du septième ouvrage de sa collection l'Observatoire de l'information financière sur le thème

Le partage de la valeur ajoutée et des bénéfices de 500 PME

- Pour mémoire,
 - 1^{er} thème sur les rémunérations des dirigeants
 - 2^{ème} thème sur la trésorerie
 - 3^{ème} thème sur le partage de la valeur ajoutée et des bénéfices
 - Site de l'Observatoire : www.observatoireath.com

2012

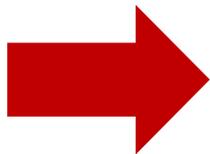
Qui sommes nous ?

- Association technique de cabinets d'audit et de conseil
 - 23 cabinets
 - 2 325 collaborateurs
 - 218 Meuros de chiffre d'affaires
 - 480 experts-comptables et commissaires aux comptes
 - 100 sociétés cotées

2012

Pourquoi cette étude ?

- Compétitivité des entreprises françaises
- Etude ATH sur les PME
 - Richesse produite par les PME
 - Répartition entre les « acteurs »



Réflexions politiques actuelles sur la compétitivité des PME françaises

2012

Etude ATH - Méthodologie

- Constitution d'un panel de 500 PME à partir du portefeuille clients des cabinets membres d'ATH
 - Panel composé de SA, SARL et SAS
 - Hors sociétés de banques/assurances
 - Hors activités liées à l'immobilier
 - Hors les sociétés en redressement judiciaire ou en liquidation judiciaire

2012

Plus de l'étude ATH

- Les cabinets membres d'ATH, en tant qu'experts comptables et/ou commissaires aux comptes, sont les observateurs privilégiés de la vie des entreprises
 - vision complémentaire aux approches macro-économiques de place
 - apport d'éléments micro-économiques fondés sur une analyse fine à partir des documents comptables, fiscaux et financiers des PME

2012

- Définition des PME françaises
 - Niveau d'effectifs compris entre 10 et 250
 - Chiffre d'affaires compris entre 2 et 50 M€ ou bilan compris entre 2 et 43 M€
- ➔ Environ 190 000 PME selon l'INSEE (données 2010)

2012

Panel des PME

Place des PME dans l'ensemble des entreprises, au plan national et en comparaison européenne (source : Commission européenne)

Catégorie	Nombre d'entreprises					
	France		Allemagne		Europe	
	Nombre	Poids en %	Nombre	Poids en %	Nombre	Poids en %
Micro	2 218 370	93,1	1 745 398	83,3	19 143 521	92,2
Small	137 510	5,8	286 970	13,7	1 357 533	6,5
Medium-sized	21 418	0,9	54 300	2,6	226 573	1,1
Ss-total Small et Medium	158 928	6,7	341 270	16,3	1 584 106	7,6
Large	4 665	0,2	9 647	0,5	43 654	0,2
Total	2 381 963	100	2 096 315	100	20 771 281	100

2012

Panel des PME

Valeur ajoutée moyenne des PME dans l'ensemble des entreprises, au plan national et en comparaison européenne

Catégorie	Valeur ajoutée moyenne par entreprise en K€		
	France	Allemagne	Europe
Micro	100	119	68
Small	1 076	885	843
Medium-sized	5 976	5 230	5 014
Ss-total Small et Medium	1 737	1 576	1 439
Large	74 383	65 927	59 376
Total	355	659	297

2012

Présentation de l'étude en 4 étapes

- L'analyse de la valeur ajoutée
- La répartition de la valeur ajoutée
- Le partage des bénéfices
- Le partage du cumul de la valeur ajoutée et des bénéfices

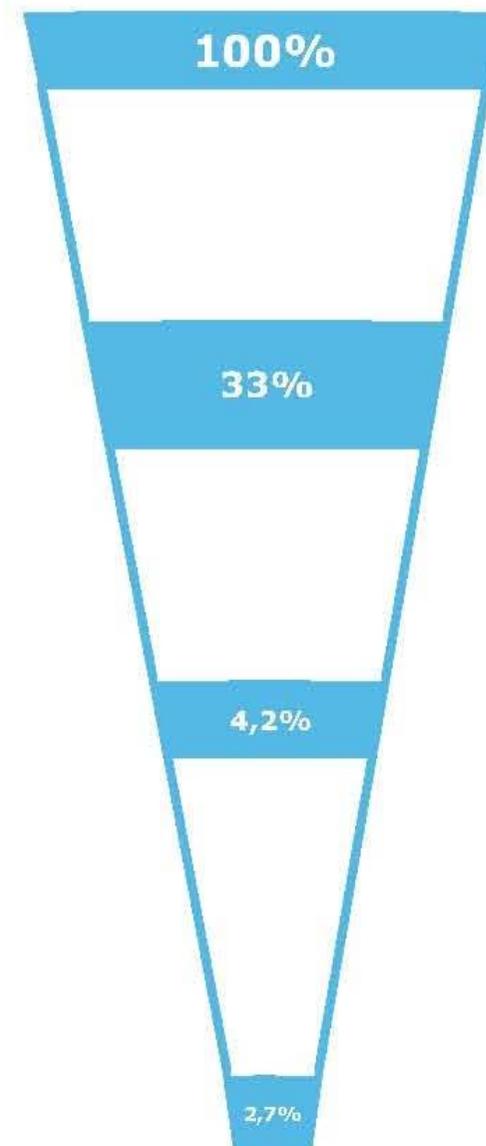
2012

Analyse de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée traduit la création de richesses par l'entreprise

Chiffre d'affaires

- Achats
- = Marge
- Autres charges externes
- = **Valeur ajoutée produite par l'entreprise**
- Taxes
- Charges de personnel
- Amortissements et provisions
- = **Résultat d'exploitation**
- + Résultat financier
- + Résultat exceptionnel
- IS
- Participation
- = **Résultat net comptable**



2012

Analyse de la valeur ajoutée

- La valeur ajoutée traduit la création de richesses par l'entreprise
- Son évolution est un indicateur de croissance
- Valeur ajoutée moyenne du panel : 3 321 K€
soit 33% du chiffre d'affaires
- Valeur ajoutée moyenne nationale : 1 737 K€

2012

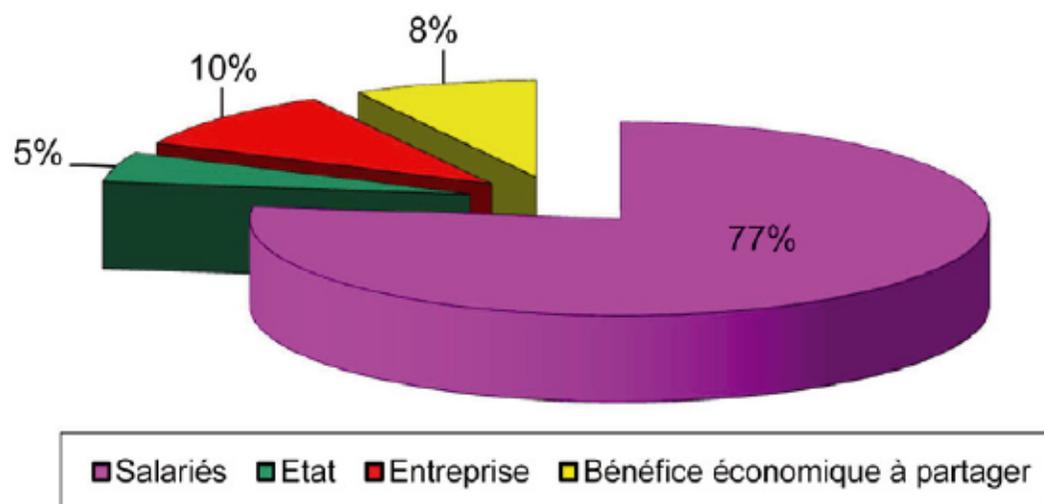
Répartition de la valeur ajoutée

- Répartition de la valeur ajoutée produite par les sociétés entre les trois « acteurs » de l'entreprise :
 - les salariés au titre des salaires et charges sociales
 - l'Etat et les collectivités locales au titre des impôts et taxes liés à l'exploitation (hors impôts sur les sociétés)
 - l'entreprise elle-même pour ce qui a trait aux coûts de l'investissement et du financement de l'exploitation
- ➔ Le solde représente le bénéfice économique à partager

2012

Répartition de la valeur ajoutée

Répartition de la valeur ajoutée en 2011



- 77% pour les salariés
- 5% pour l'Etat
- 10% pour l'entreprise
- 8% pour le bénéfice économique restant à partager

2012

Partage des bénéfices

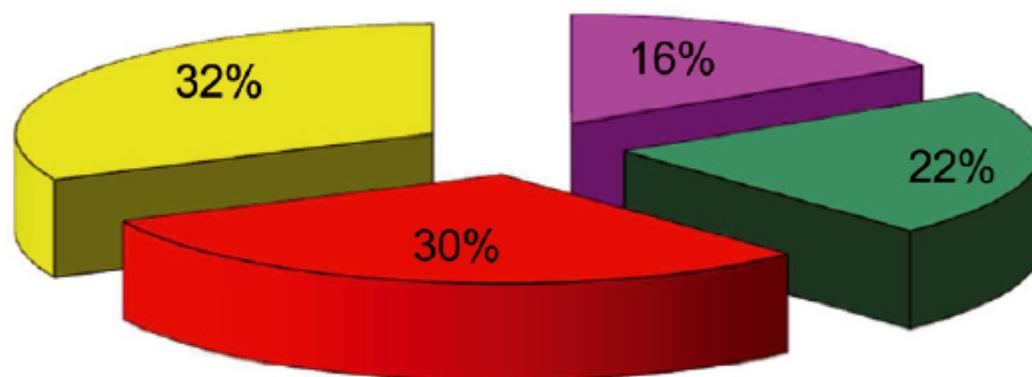
- Répartition des bénéfices à partager¹ entre
 - la part réservée aux salariés à travers la participation, l'intéressement et les primes directement liées au résultat
 - la part de l'Etat à travers l'impôt sur les sociétés
 - la part destinée aux actionnaires (dividendes)
 - le solde restant entre les mains de l'entreprise pour son autofinancement (investissements, désendettement, besoin en fonds de roulement...)

¹ Pour les 400 entreprises bénéficiaires

2012

Partage des bénéfices

Partage des bénéfices avant IS en 2011



■ Salariés ■ Etat ■ Actionnaires ■ Entreprise

- 16% pour les salariés
- 22% pour l'Etat
- 30% pour les actionnaires
- 32% pour l'entreprise

2012

Partage de la valeur ajoutée et des bénéfices

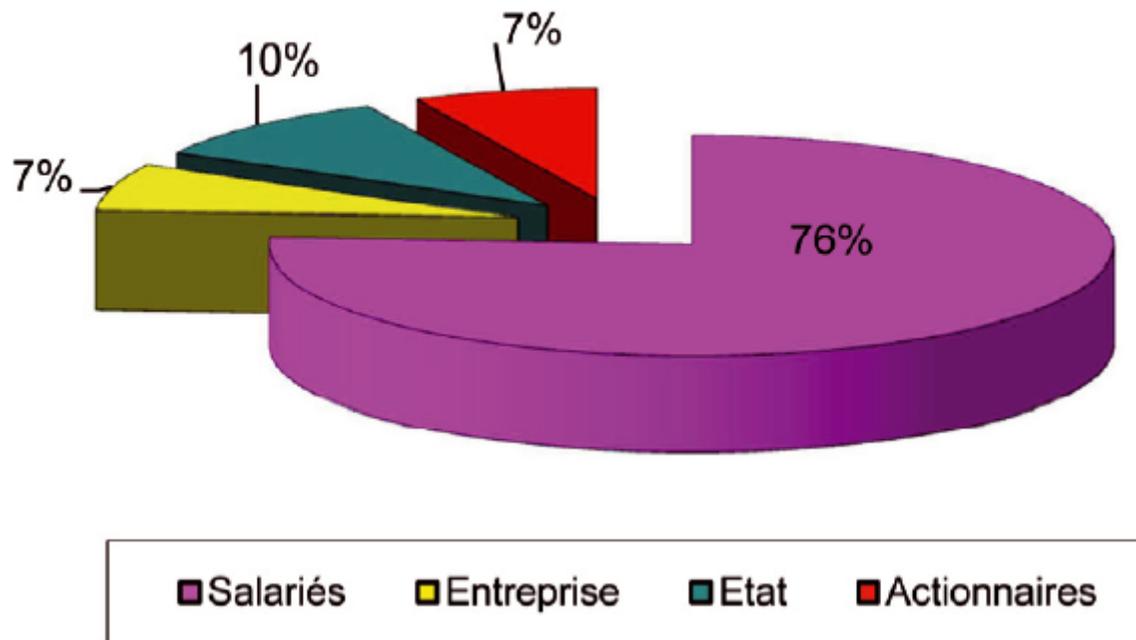
- La part globale (valeur ajoutée à laquelle s'ajoutent les bénéfices distribués) attribuée aux quatre parties prenantes est mesurée par le cumul des deux premières approches.
- Schématiquement, cela se résume ainsi :

	Salariés	Etat	Actionnaires	Entreprise
Partage de la valeur ajoutée et des bénéfices =	Salaires + Charges sociales + Primes chargées + Intéressement + Participation	Impôts et taxes + IS	Dividendes	Financement, investissement et autofinancement

2012

Partage de la valeur ajoutée et des bénéfices

Partage de la valeur ajoutée et des bénéfices en 2011



- 76% pour les salariés
- 7% pour l'entreprise
- 10% pour l'Etat
- 7% pour les actionnaires

➔ $3/4 - 1/4$

2012

Partage de la valeur ajoutée et des bénéfices

- 76 % pour la masse salariale : impact sur la compétitivité ?
- 7 % pour l'entreprise : suffisant pour son développement , sa R&D, investissements export ... ?
- 7 % pour les actionnaires :
 - rentabilité suffisante pour les investisseurs ?
 - financement de la dette pour la transmission ?
- 10 % pour l'Etat : impact du futur crédit impôt (CICE)?

2012

Quelques pistes de réflexion

Compétitivité coût

- Agir sur le coût du travail par un allègement des charges sociales et un transfert sur des impôts (TVA, CSG)
 - Méthode défendue par les patrons français, le rapport Gallois
- Piste retenue par le gouvernement : baisse des impôts des entreprises via un crédit impôt (CICE). Débats en cours :
 - Impact sur le coût du travail ?
 - Nécessité de conditionner l'attribution du CICE ?
 - Effet de choc compte tenu de l'étalement de la mesure ?

Compétitivité

- Mettre la fiscalité au service du développement des entreprises à long terme
 - Simplification de la fiscalité
 - Stabilité des textes
 - Fiscalité attractive conditionnée à un renforcement des fonds propres
- Optimiser le facteur travail
 - Flexibilité du marché du travail
 - Réduction du coût du travail

2012

Observatoire ATH

- Rendez vous sur www.observatoireath.com